Prénom-Nom

rue

Ville

mail

 Monsieur Didier MARTIN

 Préfet de Moselle

 Préfecture de la Moselle

 9, rue de la Préfecture

 57000 METZ

 METZ, le 23 octobre 2018

Objet: URGENT Ema NDREKA

Monsieur le Préfet,

En ma qualité de citoyen je me mobilise aujourd'hui pour défendre la situation de la petite Ema NDREKA, âgée de 4 ans et domiciliée à Ennery, dont le dossier familial est actuellement suivi par vos services dans le cadre d'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF).

Les informations portées à la connaissance du Comité de Soutien à Ema font état d’une erreur de traduction préjudiciable à l’enfant. En effet, l’hôpital régional de Shkodër ne décrit pas « un manque d’équipe spécialisée » en Albanie, mais bel et bien une absence totale de spécialiste concernant cette pathologie. Ce dernier explique effectivement qu’il « est recommandé que l’enfant soit suivi, en clinique, par une équipe spécialisée pour le traitement des enfants présentant ce diagnostic, équipe dont nous ne disposons pas en Albanie ».

Votre décision de refus de séjour assortie d’une obligation de quitter le territoire français pour cette famille est une conséquence directe de cette erreur de traduction. Son maintien condamnerait Ema à un manque de prise en charge médicale adéquate et pourrait lui entrainer des conséquences d’une exceptionnelle gravité.

C’est pourquoi, je vous demande de bien vouloir réviser, le cas échéant, l’instruction de cette demande, notamment en vous faisant confirmer cette divergence sur la traduction de l’acte, afin qu’elle puisse déboucher favorablement.

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma respectueuse salutation.

Signature